

LE DIEU DU CARNAGE

• De [Yasmina Reza](#)



26.11 > 31.12.24

1H20

Reprise

Salle des Voûtes

Au square, Ferdinand attaque Bruno à coups de bâton qui laisse quelques dents sur le béton ! Urbains, cordiaux, les parents se donnent rendez-vous pour régler le litige à l'amiable, entre personnes civilisées !

Mais très vite les sourires se craquèlent et l'atmosphère s'envenime.

Rencontre au sommet entre parents énervés, qui pètent un plomb dès qu'on touche à leur progéniture, leurs habitudes, leurs petites certitudes ou leurs réputations.

La tension va progressivement venir à bout de toutes les bonnes intentions et les digues vont lâcher. C'est la débandade, le chacun pour soi, le conflit ouvert, la guerre de tranchées.

Une dent cassée, et Reza déroule le fil de nos paradoxes : la politesse de façade et la brutalité rentrée, tout le dérisoire des grandes déclarations altruistes qui s'effondrent à la moindre anicroche. Et surtout, sous le vernis, la rage. On se croirait sur les réseaux sociaux.

À partir d'un tout petit fait tiré du quotidien, Yasmina Reza jubile et trace à la ligne claire et au vitriol, le portrait de bobos satisfaits et sûrs de leurs droits. Le tableau qu'elle nous peint n'est pas joli, joli, c'est un carnage. Mais c'est à mourir de rire.

Reprise d'un immense succès de l'année dernière, cette pièce maitresse du rire féroce, offrira des soirées de rire en décembre, juste bien pour les fêtes.

EN SAVOIR PLUS

[Programme du spectacle disponible gratuitement](#)

Distribution

- De [Yasmina Reza](#)
- Mise en scène [Arthur Jugnot](#)
- Avec [Nicolas Buisse](#), [Thibaut Nève](#), [Ariane Rousseau](#), [Stéphanie Van Vyve](#)
- Assistante à la mise en scène [Barbara Borguet](#) et [Diane Delangre](#)
- Scénographie [Sophie Hazebrouck](#)
- Costumes [Chandra Vellut](#)
- Lumière [Laurent Kaye](#)
- Régie [Amaury Delnatte](#)

UNE PRODUCTION DU THÉÂTRE LE PUBLIC. AVEC L'AIDE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES - DIRECTION DU THÉÂTRE, ET LE SOUTIEN DU TAX SHELTER DE L'ÉTAT FÉDÉRAL BELGE VIA BESIDE. Photos © Gaël Maleux